

6 Société et Culture

Santé/Prise en charge des nouveau-nés

L'amélioration de la pratique au centre d'un cours-atelier de formation



La directrice générale de la Santé, Anne-Marie Antchouey Ambourhouet (2e à partir de la gauche), présidant la cérémonie d'ouverture du cours-atelier de formation.



Le président de la Société suisse de néonatalogie, Dr Ricardo Pfister, pendant sa communication.



L'assistance suivant avec attention les interventions.

Josiane MBANG
NGUEMA
Libreville/Gabon

Les participants devront, à terme, assurer la mise à niveau de 1000 personnels de santé des structures hospitalières du Gabon, dans les gestes de prise en charge des nouveau-nés.

CONTRIBUER, en sa qualité d'entreprise citoyenne, à l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement numéro 4 (OMD4), à savoir la mortalité maternelle et infantile, par le renforcement des capacités des professionnels de santé. C'est l'ambition du cours-atelier de formation des formateurs en réanimation néonatale, organisé

depuis hier, à l'intention de 21 participants (médecins, infirmiers néonatalogie, sages-femmes) par Nestlé Gabon, en partenariat avec la Société gabonaise de pédiatrie (Sogaped) et la Société suisse de néonatalogie, au Centre hospitalier universitaire d'Angondjé (Chua). Les participants à cet atelier d'apprentissage pratique basé sur la simulation des cas auront, à terme, aux côtés des points focaux de la direction nationale de la Santé maternelle et infantile (DNSMI), la charge d'assurer la mise à niveau de 1000 personnels de santé dans les structures hospitalières du Gabon aux techniques de réanimation néonatale. La cérémonie d'ouverture de cette formation dispen-

sée par le président de la Société suisse de néonatalogie, Dr Ricardo Pfister, ainsi que des encadreurs gabonais et suisses, s'est déroulée en présence de la directrice générale de la Santé, le Dr Anne-Marie Antchouey Ambourhouet Bigmann. S'appuyant sur les résultats de l'Enquête démographique et de santé (EDS Gabon 2012), qui révèlent que le taux de mortalité néonatale dans notre pays au cours des 28 premiers jours de vie est de 26%, et dont l'une des causes majeures est la détresse respiratoire, les organisateurs ont souligné l'intérêt de ce cours-atelier qui vise à donner aux professionnels de santé les outils appropriés pour améliorer la prise en charge des nouveau-nés et sauver des

vies. L'importance de protéger les 1000 premiers jours de vie, qui représentent la période allant de la conception à l'âge de 2 ans, a également été abordée lors des différentes interventions. **MINUTE D'OR** « Nous exhortons tous les participants à capitaliser cet enseignement pour que la minute d'or, celle pendant laquelle vous, praticiens, vous vous battez pour rétablir l'homéostasie chez le nouveau-né en détresse vitale, soit une minute d'espoir. Vous aurez la noble mission et la lourde responsabilité de transmettre ce savoir à vos pairs, sous la supervision de l'équipe d'experts gabonais mise en place tant à Libreville que dans les autres structures sanitaires de l'intérieur du pays, conformément à

l'agenda de la DNSMI», a déclaré le Dr Antchouey Ambourhouet Bigmann. Non sans indiquer que la santé de la mère et des enfants reste une préoccupation majeure pour le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et fait partie des axes prioritaires du Plan national de développement sanitaire (PNDS) que le gouvernement doit mettre en œuvre. « La réanimation néonatale englobe les gestes essentiels à réaliser durant les premiers instants de la vie en cas de besoin. Elle exige une compétence et de la rigueur, car il n'y a pas de place à l'improvisation, chaque seconde étant comptée », a, pour sa part, expliqué le secrétaire général de la Sogaped, Pr Simon Ategbu. Celui-ci a

ensuite salué le bel exemple de partenariat public-privé avec Nestlé Gabon. Un avis partagé par le manager chargé des affaires externes de ladite entreprise, Oumar Traoré, qui a précisé que le renforcement des compétences constitue l'un des piliers sur lesquels Nestlé Gabon fonde son engagement social : « Une meilleure formation des professionnels de la santé en technique de réanimation néonatale, avec des outils bien appropriés, pourrait aider à améliorer la qualité de la prise en charge des nouveau-nés et ainsi à sauver des vies. » Le directeur du Chua, Dr Pierre Dessayi a, quant à lui, salué cet atelier qui contribue à promouvoir les bonnes pratiques en matière de réanimation néonatale.

Enseignement supérieur/Conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (Enset)

La création d'une école doctorale largement évoquée



Le bureau du conseil ayant présidé les travaux de mercredi.



Malgré le caractère parfois houleux des débats...



... une ambiance amicale et conviviale a prévalu lors des assises.

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

Favorable à la mise en place d'une telle initiative, l'assemblée a cependant suggéré des pistes de réflexion, des démarches, etc., que devrait suivre la direction générale en vue de l'aboutissement heureux de cet ambitieux projet.

L'ECOLE normale supérieure de l'enseignement technique (Enset) a accueilli, toute la journée de

mercredi dernier, son 4e Conseil d'administration dont les travaux étaient présidés par le secrétaire général adjoint du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Clément Moupoumbou. En sus de l'adoption à l'unanimité, après quelques remarques de forme, du procès-verbal du 3e conseil, tenu le 15 juin 2011, les membres ont procédé à l'examen des gestions administrative, pédagogique et financière de l'Enset, de la période située entre la dernière assemblée à la

date de la tenue des nouvelles assises. Et c'est à la lumière de l'exposé fait par le Pr Donatien Nganga Kouya, en sa qualité de directeur général de l'établissement, que l'assemblée a pu débattre de ces questions. Elle a notamment donné son accord quant à l'ensemble des projets de textes tant statutaires que réglementaires qui lui ont été soumis, en vue d'un meilleur fonctionnement de l'école. Elle a néanmoins recommandé à la direction générale de faire appel à des experts qui de-

vraient contribuer à une meilleure élaboration de ces documents. Toutefois, c'est le projet de texte relatif à la création d'une école doctorale dans les filières de formation de l'Enset qui aura focalisé l'essentiel des débats parfois houleux, mais finalement teintés d'une ambiance amicale et conviviale des participants. En effet, l'assemblée a non seulement donné son accord quant à la mise en place de cette initiative, mais a aussi suggéré des pistes de réflexion, des démarches,

etc., que devrait suivre la direction générale en vue de l'aboutissement heureux de cet ambitieux projet. En ce qui concerne les recommandations, dernier point des travaux de mercredi dernier, l'assemblée s'est félicitée de celles qui ont connu une issue heureuse. Tout autant qu'elle a exhorté la direction générale à relancer ou à s'adapter aux exigences contextuelles du moment pour celles qui n'ont pas prospéré, à l'instar du projet de la construction de la résidence universi-

taire de l'Enset. Au lieu de s'adresser aux instances qui avaient l'habitude de traiter ce type de projet, il lui a été suggéré de se tourner vers la nouvelle structure appelée "Vie étudiante", placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et dorénavant en charge de tels dossiers. La tenue des Conseils d'administration à l'Enset, rappelle-t-on, se justifie par les dispositions réglementaires et statutaires de l'ordonnance n°81/72 portant création et organisation de ladite école.